

MOBILITE DISCURSIVE DES LEXEMES ET CONSTRUCTIONS PHRASEOLOGIQUES EN LANGUE AGNI¹ DANS LES ROMANS DE JEAN- MARIE ADIAFFI

BOSSON Bra, Université Félix Houphouet Boigny (Côte d'Ivoire)

jacksonbrakis@yahoo.fr

Résumé

Dans cette étude, nous faisons une analyse des lexèmes et constructions phraséologiques en langue agni dans « *La carte d'identité* » et « *Les naufragés de l'intelligence* » de Jean-Marie Adiaffi. Pris comme des éléments de mobilité discursive, les lexèmes agni, en tant que « signes linguistiques étrangers » dans le discours de langue française, ont une valeur identitaire, socioculturelle et stratégique. L'étude s'appuie sur les théories pragmatico-énonciatives pour montrer comment l'écrivain opère son choix linguistique et esthétique dans un contexte multilingue d'une part, et d'autre part, comment les emprunts sont intégrés dans le discours romanesque de langue française pour donner des effets rhétoriques et surtout communiquer au lecteur la variabilité du discours. À travers cette étude, l'on peut donc saisir la portée de l'alchimie du « verbe » qui se traduit dans ce que l'écrivain lui-même qualifie de « n'zassa »² dans le roman de langue française, de même que

¹ L'agni est une langue locale de Côte d'Ivoire parlée par le peuple du même nom situé à l'est et au sud de ce pays francophone de l'ouest.

² Le mot « n'zassa » est emprunté à la langue agni parlée par un sous groupe ethnique du même nom situé à l'est et au sud-est de la Côte d'Ivoire. Il signifie selon notre propre traduction « assemblage de pièces différentes ». L'utilisant, Jean-Marie Adiaffi lui confère une valeur

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

celle des lexèmes endogènes qui franchissent les barrières de la normalité et arrivent au lecteur comme des éléments étrangers chargés du contexte socioculturel de l'écrivain.

Mots clés : mobilité discursive- lexèmes endogènes- constructions phraséologiques agni, Jean-Marie Adiaffi.

Abstract

In the present study, we analyze the lexemes and phraseological constructions in Agni language in "*La carte d'identité*" and "*Les naufragés de l'intelligence*" of Jean-Marie Adiaffi. Taken as elements of discursive mobility, the Agni language lexemes as "foreign linguistic signs" in the French language discourse have an identity, social and strategic value. The study is based on pragmatic theories of enunciation in order to show how the writer performs his linguistic and aesthetic choice in a multilingual context on the one hand, and secondly, how the borrowing are included in the fictional discourse of French language in order to give rhetorical effects and especially to inform the reader the variability of discourses. Hence, through this study, we come across alchemy of "verb" in the French language novel which results in what the author himself defines as «N'zassa." Local lexemes cross the barriers of normality and appear to the reader as foreign elements filled with connotations of socio-cultural context of the writer.

Keywords : Discursive mobility, Local lexemes, agni phraseological constructions, Jean-Marie Adiaffi

esthétique et littéraire en le définissant comme « [...] *un genre sans genre qui tente de mêler harmonieusement épopée, poésie et prose* [...] » (Jean-Marie Adiaffi, *Les naufragés de l'intelligence*, Abidjan, CEDA, 2000, quatrième de couverture.)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

INTRODUCTION

Dans le contexte de multilinguisme qui est le sien,³ l'écrivain africain francophone de la deuxième génération semble, dans ses choix linguistiques et esthétiques, avoir au moins trois possibilités. Soit il s'engage à écrire en français ; soit il décide d'écrire dans sa langue maternelle ; soit encore, il décide tout en écrivant en français, d'opérer des emprunts aux langues endogènes. Dans la plupart des cas, l'écrivain africain francophone — et c'est le cas de Jean-Marie Adiaffi — choisit d'assumer son multilinguisme. Ce faisant, il introduit une alternance de deux ou plusieurs codes linguistiques dans son discours. Par conséquent, plus que d'instaurer une complicité entre son lecteur et lui, d'affirmer son identité culturelle, l'écrivain africain francophone assure une mobilité discursive digne d'intérêt.

Dans cette étude, nous avons deux objectifs :

- d'une part, montrer comment fonctionne la mobilité discursive en nous appuyant sur des éléments lexicaux et phraséologiques d'une langue qui n'est pas le français mais qui s'intègre dans le roman de langue française ;

³ Ce contexte de multilinguisme est lié à des raisons historiques (la colonisation notamment) bien connues sur lesquels nous n'insistons pas

- d'autre part, analyser la mobilité discursive en tant que phénomène d'enrichissement du roman africain francophone, en faisant ressortir les enjeux stylistiques et socioculturels.

La méthode d'analyse pragmatique aide à mettre en évidence la démarche de l'Ivoirien Jean Marie ADIAFFI, résolument volontariste de « déconstruction et reconstruction » des systèmes établis. Il en découle une dynamique de la langue à travers la variabilité des usages langagiers, toute chose qui traduit l'engagement de l'écrivain de traverser les frontières linguistiques.

Avant d'étudier ces phénomènes discursifs et de montrer les enjeux stylistiques dans les œuvres, nous définissons d'abord le cadre théorique de notre analyse.

I - CADRE THEORIQUE D'ANALYSE

Le lexème « mobilité » se définit comme : « *la capacité d'être mobile, la capacité à se déplacer* »⁴. À cette définition, il faut ajouter celle du *Petit Robert* qui précise que ce lexème a plusieurs sémèmes. Il est défini comme : « *une migration* » ; lorsqu'on pense à la mobilité professionnelle, sociale. Il est encore défini comme : « *le caractère de ce qui change rapidement d'aspect ou d'expression* ». Le *Petit Robert* parle, par ailleurs, de « *mobilité de l'intelligence qui se règle sur la mobilité des choses* ». Dans ce cas, la mobilité se résume à : « *caprice, fluctuation, inconstance, instabilité, variabilité* » ; pour ne considérer que ces sémèmes.

Ce lexème « mobilité » a déjà été utilisé dans une approche discursive et syntaxique par MAI Ho-Dac et Cécile FREROT⁵, membres d'une équipe de recherche en syntaxe et sémantique. Il s'est agi dans leur étude de croiser les dimensions syntaxique et discursive pour étudier en corpus le fonctionnement des syntagmes prépositionnels (SP) circonstanciels. L'identification des différents types de compléments (compléments essentiels ou circonstanciels) s'est appuyée sur deux indices : la productivité et la mobilité syntaxique. L'emploi du lexème

⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mobilit>

⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mobilit>

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

« mobilité », dans cette étude, s'est appuyé sur sa définition de capacité à se déplacer. En effet, le SP circonstanciel est mobile dans une phrase.

La réflexion que nous envisageons, par l'analyse pragmatique de lexèmes endogènes dans une œuvre romanesque de langue française, prend appui sur cette définition de la mobilité discursive : « [mouvement d'un ensemble] *d'éléments* [grammatico-linguistiques] *capables de se déplacer, de migrer* » mais surtout, « [des] *éléments de variabilité* ». Il s'agit donc, pour nous, d'étudier la variabilité du discours à travers les emprunts lexicaux et les constructions phraséologiques : des lexèmes agni qui « migrent » dans le discours de langue française.

Nous faisons donc l'analyse des énoncés considérés comme éléments de mobilité discursive, en prenant en compte le fait que l'énonciation « *constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde : d'un côté, elle permet de représenter dans l'énoncé des faits, mais d'un autre côté, elle constitue elle-même un fait, un évènement unique défini dans le temps et l'espace* »⁶. Si l'énoncé endogène est pris comme un « événement », nous sommes donc fondée à parler de mobilité discursive ; puisque l'écrivain exporte sa langue en l'intégrant dans le discours de langue française. Les emprunts aux langues endogènes qui s'intègrent dans le discours romanesque de langue française sont ainsi considérés comme des « faits nouveaux » dans ce contexte discursif.

En nous appuyant sur les théories des pragmatico-énonciatives, nous mettons en évidence la dimension réflexive de l'activité linguistique de l'écrivain. Etant donné que l'énoncé « *ne réfère au monde qu'en réfléchissant l'acte d'énonciation qui le porte* »⁷. L'étude pragmatique de ces « faits » de langage permet alors une meilleure interprétation. Elle aide à situer chaque élément dans son contexte d'utilisation. Par la pragmatique, nous répondrons à ces questions : « *qui parle et avec qui ? Qui parle et pour qui ?* », des questions qui permettent de considérer « *le signe et les usagers du signe* » ; et surtout d'étudier « *l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive* »⁸.

⁶ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, P 228

⁷ idem, P.229

⁸ Françoise Armengaud, (2007) *La pragmatique, Que sais-je ?* P.5, Puf, 5^e édition.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Dans cette démarche, notre étude est envisagée sous l'angle Foucauldien. Nous inscrivons ce que nous appelons lexèmes endogènes dans une perspective archéologique de la définition de l'énoncé par Foucault. En effet, pour lui, l'énoncé « *n'est plus considéré comme la mise en jeu d'une structure linguistique (phrase ou proposition voire syntagme) ni comme la manifestation épisodique d'une signification plus profonde que lui ; on le traite dans son irruption historique. Cette conception pragmatique de l'énoncé comme événement énonciatif a pour effet de situer celui-ci dans un réseau complexe de relation qui le noue à d'autres énoncés [...] en synchronie, la singularité de son énonciation est perçue comme une incision dans un tissu discursif en place et qu'il est lié à des situations qui le provoquent et à des conséquences qu'il incite. En diachronie [...], il est en tant qu'événement unique « offert à la répétition, à la transformation, à la réactivation » [...] »⁹.*

Les énoncés en langue agni apparaissent donc comme des « faits » ou des « événements » uniques qui s'introduisent dans le « tissu discursif » de langue française.

II - ANALYSE DES « FAITS » DE MOBILITE

Dans les romans « *Les naufragés de l'intelligence* » et « *La carte d'identité* », l'écrivain intègre des mots de sa langue maternelle dans le discours de langue française. Mais quelle est la situation qui provoque cette incision de la langue agni dans le « tissu discursif » en place ? La position d'écrivain multilingue —liée à un contexte historique— favorise des interférences linguistiques. En effet, l'écrivain s'inscrit dans une logique que la littérature française —qui a nourri son verbe— n'est plus la seule littérature de langue française. Puisqu'il a le privilège désormais de puiser dans l'imaginaire africain pour féconder son écriture, il jouit donc de ce privilège. Il emprunte aux langues endogènes des lexèmes ou des constructions phrastiques pour traduire certaines réalités de son monde à lui, le monde africain. Il fait ainsi migrer, dans le roman de langue française, ces lexèmes. C'est d'ailleurs ce que l'écrivain lui-même qualifie, en partie, d'écriture « n'zassa ». Le « n'zassa » étant une pièce obtenue à partir d'un mélange de morceaux de tissus différents par leur étoffe, leur

⁹ Patrick Charaudeau, Dominique Maingueneau, (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, P.56

couleur et leur design. Mais ici, il ne s'agit plus d'un mélange de tissus mais de langues. La langue naturelle de l'écrivain se mélange au français. Des lexèmes agni se retrouvent dans le roman de langue française. Ces interférences que nous considérons, comme une forme de mobilité discursive, enrichissent la langue française par leur usage et dénotent, d'une certaine manière, de l'intention particulière de l'écrivain de faire découvrir sa langue d'origine. Puisque les mots d'une langue sont utilisés « *dans une situation donnée et avec une intention de communication [...] pour rendre compte des phénomènes du monde* »¹⁰. Par l'écriture « n'zassa », et à travers des éléments linguistiques, Adiaffi transpose son monde dans ses œuvres romanesques. Il fait ainsi « voyager » sa langue par le biais de l'écriture. Le roman apparaît comme le lieu d'accueil de « faits nouveaux » : lexèmes, éléments linguistiques néologiques.

2-1- Les lexèmes de mobilité

Il s'agit d'interjections, de mots ou de phrases en langue agni, déjà énoncés en français ou pas du tout. L'incision des énoncés se fait sous la forme de répétition ou de reprise du mot en langue naturelle. Ainsi, le mot emprunté, « *tel un corps étranger qui cherche à s'introduire dans un organisme vivant* »¹¹, s'intègre dans la langue d'accueil, dans ce qui deviendra un nouveau système de corrélation. Cette réorganisation discursive chez Adiaffi, peut être analysée à travers les éléments qui suivent.

D'abord l'interjection, « *mot invariable pouvant être employé isolément pour traduire une attitude affective du sujet parlant : exclamation ; juron, onomatopée* »¹² ; est l'élément que l'écrivain utilise comme on l'utiliserait dans tout discours pour traduire les émotions de ses personnages. Elle peut être : une expression populaire, un nom, un verbe ou un groupe de mots exprimé dans une modalité exclamative pour traduire un sentiment vif.

Dans « *La carte d'identité* » Mélédouman, après sa libération de prison, accompagné de sa petite fille Ebah Ya, prend le chemin de son domicile pour chercher sa carte d'identité. Sur

¹⁰ Patrick CHARAUDEAU (1992), *grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Education, P.11.

¹¹ Idem P.82-83

¹² Le nouveau Petit Robert de langue française 2007

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

le chemin, ils rencontrent non seulement des personnes qui laissent éclater leurs émotions, mais surtout, ils assistent à une situation cocasse qui se déroule dans le village : le père, Abbe Joseph, est en transe. Tout le village exprime son étonnement à travers les onomatopées et des phrases exclamatives en agni. À partir des extraits du roman « *La carte d'identité* », nous allons les relever selon leur catégorie et donner leur signification dans des parenthèses. Dans ce relevé, nous avons des catégories invariables ou onomatopées : des mots invariables qui permettent au sujet parlant d'exprimer une émotion spontanée :

« - *Je passerai tout au peigne fin. Si par hasard, dans mon étourderie, j'ai jeté cette fameuse carte d'identité quelque part, je finirai bien par la retrouver.*

O1- *Hiééé...Nanan*¹³ *nous tuerons un bœuf pour fêter ça.* » P 81

(Hiééé... grand-père : expression de joie).

O2 « - *Hiééé !...Hiééé !...Nanan, le Kinian sacré vient de la mission catholique.* »

(Hiééé !... Grand-père, le tambour sacré : expression d'angoisse).

« *Sapao...* »

(Sapao...C'est vrai : expression d'étonnement).

« *Nanan sapao...* »

(Nanan sapao... Grand-père c'est vrai : expression d'étonnement).

L'étonnement de Méléoudouman se transforma en stupéfaction : la justesse de la remarque d'Ebah Ya ne tarda pas à être démontrée.

O3 « -*Hééé...Hééé...Mô.... Mahouooo...Je suis morte ! Venez voir....Venez voir...* » p.83-84.

(Hééé...Hééé... ma mère... Je suis morte ! : Étonnement mêlé à la moquerie).

O4 « - *Hiééé.... hiééé, hiééé...allons voir ça !* » p. 88.

(Expression de moquerie).

¹³ C'est nous qui caractérisons ces onomatopées en gras. Du reste tous les mots ou expressions extraits du texte mis en gras le sont par nous même.

Dans ces extraits, les onomatopées sont l'expression d'émotion vive comme c'est indiqué dans sa définition. Dans leur emploi, le même lexème «*Hééé*» est employé pour traduire des émotions différentes : expression d'étonnement, expression d'angoisse, expression de joie, expression de moquerie. Ce qui montre d'ailleurs que ce seul lexème onomatopéique traduit des sentiments différents selon ses conditions d'emploi. A travers les lexèmes agni qui s'associent aux onomatopées, l'écrivain transpose une « représentation » de son monde : des manifestations affectives de sa communauté. Et il intègre cette représentation dans le discours de langue française grâce aux procédés de reprise et de répétition. Ici, l'association des lexèmes agni aux onomatopées marque l'identité des sujets parlants et confère à l'expression, sa valeur sociale et socio-culturelle.

Ensuite, nous avons des mots-phrases : mots ou expressions agni qui, traduits en français, constituent des phrases. En voici quelques extraits en gras tirés de « *La carte d'identité* » :

O5 « - *Ces indigènes-là ne comprennent que la chicotte. Plus vous les chicotez et mieux ils se portent. Moi je les connais, ces individus. Moi Kan Anaholè (Moi, dis la vérité) : c'est le nom donné aux instruments de torture des gardes coloniaux.* » P7.

(Kan Anaholè : dis la vérité.) Ici nous avons une phrase impérative qui traduit un ordre brutal. Cette dénomination montre le caractère barbare du garde : un homme sans pitié qui passe son temps à torturer les prisonniers.

O6 « - *il mérite bien son nom : Ebissoa, que les noirs ont donné aux prisons* » P72. (Maison d'excréments). Cette expression est une dénomination qui traduit les réalités d'une prison en Afrique. En effet, selon la doxa, les prisons en Afrique n'ont pas de toilette; et donc les besoins naturels se font sur place. Ebissoa est ainsi un lieu de défécation, un lieu insalubre, infect, un lieu d'humiliation.

O7 « - *Nanan yako, Nanan yao, ykako.* »

(Grand-père, du courage). Cette expression traduit toute la compassion qu'on peut exprimer à un être cher.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

O8 «- Afai Manou, Toubabou, Toubabou Manou, Borofouè Manou. *Que dieu te garde !* » P74

(Tu es fatigué dans ce monde, le monde des blancs). Ceci, pour montrer que l’Afrique n’appartient plus aux africains. Les africains n’ont plus de place dans ce monde y compris chez eux-mêmes. C’est le monde des blancs, puisqu’un prince africain peut faire la prison— qui est un instrument de torture importé par les blancs— parce qu’il a égaré sa carte d’identité. Et la répétition *Borofouè Manou* qui signifie le monde des blancs, traduit l’indignation et le dépit du sujet parlant.

O9 « -*Le père-Féticheur est kakafouè. Kakafouè, kakafouè le père- Féticheur. Le père-Féticheur est en transe !* »

(Kakafouè : il est en transe ; Kakafouè, kakafouè le père- Féticheur : le père-Féticheur est en transe). L’expression est mêlée de moquerie ; comment un blanc qui ne croit pas aux pratiques religieuses des africains peut-il entrer en transe ! Du jamais vu ! D’où la répétition chargée d’étonnement et de moquerie : Kakafouè, kakafouè.

« *Le père-Féticheur est possédé par les génies !*

Le père-Féticheur est possédé par les génies des blancs !

10 *Okôh ! Oda !* »

(Okôh ! Oda ! : Il s’en va ! Il se couche !) Ici toute l’assistance, dans un élan de moquerie, imite les mouvements de vacillement du prêtre qui est en transe. Okôh ! Oda ! sont les expressions pour moquer les dandinements du blanc.

12 « -*Gnamienpli...Braoo... Grand Dieu, viens me sauver !* »

(Gnamienpli...Braoo : Grand Dieu, viens). L’onomatopée est employée pour invoquer Dieu de façon ironique, puisque son représentant, le prêtre, qui combat les féticheurs est en transe comme un vrai féticheur.

« *Ah ! Le...le...pèpèpère ...Jojo...Josèphe.... Bégaya Yao.*

[...].

13 *Sapaao...Sapaao...* »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

(Sapaao... : c'est vrai). C'est toujours la raillerie qui se poursuit, puisque ce qui arrive au prêtre est incompréhensible. Alors, ces onomatopées sont dites pour exprimer l'étonnement général.

« Le marabout de Kong et le marabout de Bondoukou se rencontrent aujourd'hui !

14 *« Manfô ! Prêtre blanc contre prêtresse noire ! Y a pas machth aujourd'hui !*

Enè o ènè... » P83- 84.

((Manfô ! Je n'ai pas dit ! (en malinké). Aujourd'hui, c'est aujourd'hui).

Cette dernière expression phraséologique est la conclusion de toute la manifestation des sentiments d'étonnement, de surprise, d'indignation, de dégoût mais aussi de joie et de satisfaction mêlés de moquerie. L'assistance est heureuse de savoir que l'imaginable, l'incroyable est réel, le jamais vu s'est produit. Le ridicule est à son comble : le blanc (le père Joseph) peut aussi avoir la posture du nègre.

L'on peut donc le constater que par certains procédés et par des artifices métalinguistiques, l'écrivain transpose, sans détour, des manifestations affectives de sa communauté dans le roman de langue française pour mettre en évidence le comique de la situation. Et, pour justifier ces interférences linguistiques dans ses oeuvres romanesques de langue française il dit lui-même à la page 107 de *« La carte d'identité »* :

« Aucune langue n'est riche ; c'est l'usage qui l'enrichit. La langue française pour laquelle vous éprouvez cette profonde admiration était elle-même méprisée il y a quelques siècles. [...]. Il a fallu livrer bataille. [...]. Nous avons à livrer la même bataille, à défendre et à illustrer nos langues ; tant pis si nous essayons les mêmes quolibets L'enjeu est d'importance. [...]

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Si nous enterrons nos langues, dans le même cercueil, nous enfouissons à jamais nos valeurs culturelles, toutes nos valeurs culturelles, d'autant plus profondément que, n'ayant pas d'écriture, la langue reste l'unique archive. »¹⁴

Voilà ce qui explique plus clairement le projet de l'écrivain d'introduire sa langue dans le roman de langue française. Il s'agit pour lui de faire découvrir sa langue et donc son univers socioculturel. De cette façon, il la valorise; et le roman devient le lieu d'immigration et d'émergence de cette langue endogène.

Enfin, nous avons les dénominations qui permettent à l'écrivain d'utiliser le roman comme lieu d'immigration de sa langue d'origine. Il utilise le procédé onomastique pour révéler certaines valeurs de sa société. En effet, Dans un article intitulé « *Motivation onomastique dans les œuvres « Les naufragés de l'intelligence » et « La carte d'identité » : esthétique de la laideur morale et singularité romanesque chez J. M. Adiaffi »*¹⁵, nous avons démontré déjà que dans l'optique d'affirmer une certaine philosophie identitaire, toutes les dénominations dans les romans d'Adiaffi se font dans sa langue maternelle. Ainsi en prenant en compte le fait que, du point de vue pragmatique, nommer, c'est « *constituer notre monde* »¹⁶, nous pouvons dire que l'écrivain utilise ce procédé pour introduire son monde dans l'univers de son lecteur. Celui-ci découvre d'autres appellations. Le signe linguistique présenté en agni est « vulgarisé » grâce à l'écriture avec des effets d'expressivité. La dénomination en agni établit toujours une nuance sémantique et à travers elle, l'écrivain transporte dans un autre univers toute une symbolique ; puisque « *les signes sont employés dans des situations particulières qui dépendent de la vision qu'en a le sujet parlant* ». ¹⁷

¹⁴ Jean-Marie ADIAFFI, *La carte d'identité* (1980), Abidjan, CEDA, Collection Monde Noir Poche, p. 107.

¹⁵ Bra BOSSON, « Motivation onomastique dans les œuvres « *Les naufragés de l'intelligence* » et « *La carte d'identité* » : esthétique de la laideur morale et singularité romanesque chez J. M. Adiaffi », in *Revue cames sciences sociales et humaines*, nouvelle série B vol. 0015, N°13-2011 (2è semestre), p31

¹⁶ Roland ELUARD (2004,2005), *grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin, p. 27.

¹⁷ Patrick CHARAUDEAU (1992), *grammaire du sens et de l'expression*, Hachette Education, P.15.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Le transport du lexème agni dans le discours français est donc à dessein. La migration du signe agni est par conséquent chargée d'une valeur culturelle et culturelle. Elle montre par ailleurs que la langue est vivante et qu'elle peut être hétérogène, active et variable.

En somme, la coexistence du français et de l'agni traduit un mode du dire propre à Jean-Marie Adiaffi. Ce mode particulier du dire témoigne de la capacité de l'écrivain ivoirien d'opérer un choix dans la diversité pour produire un effet de fascination sur son lecteur. Il en est ainsi puisque le lecteur n'a pas toujours les compétences linguistiques pour décoder toute la valeur sémantique du mot. Dès lors, l'incision de l'agni dans le discours de langue française est un fait de mobilité effectif qui participe de la variabilité du dire. Les éléments du transport linguistique s'offrent d'eux-mêmes et sont repérables par le lecteur. Les mots (noms, verbes, adjectifs, expressions) en agni n'ont besoin d'aucun discours particulier pour être identifiés comme émanant d'une langue autre que le français. La persistance de ce phénomène linguistique répond à un projet de valorisation de la langue d'emprunt comme l'a indiqué l'écrivain lui-même.

2-2- Valeurs et effets rhétoriques de la mobilité discursive

La langue, outil de communication, permet au sujet parlant de rendre compte de son expérience en nommant le monde auquel il donne sens. Mais « *l'expérience humaine est d'une telle diversité que les sujets ne peuvent se contenter d'échanger, de communiquer, avec des mots qui signifieraient toujours la même chose pour tout le monde. Si cela était, les sujets parlants d'une même communauté socio-linguistique seraient tous identiques. Or, ils cherchent également à exprimer, à travers le langage, leur individualité, leur perception personnelle du monde ou celle du sous-groupe social auquel ils appartiennent* ». ¹⁸ C'est pourquoi, l'écrivain Adiaffi introduit, dans ses œuvres, des mots ou des expressions pour traduire certaines réalités de sa communauté. Il en résulte également une obsession à montrer que l'Afrique possède un potentiel riche en matière de culture et d'expressions mieux adaptées pour décrire le vécu africain. Les emprunts ainsi mobilisés dans le texte de langue

¹⁸ Patrick CHARAUDEAU (1992), *grammaire du sens et de l'expression, opcit P85*

française produisent un effet de discours et lui confèrent une valeur identitaire, sociale, socioculturelle et stratégique.

2-2-1- Valeurs identitaire, sociale, socioculturelle et stratégique

Toute interférence linguistique répond à un besoin, à un objectif et donne une valeur supplémentaire au discours. Ainsi, le transport de la langue agni dans le discours de langue française confère-t-il au texte une valeur identitaire et sociale. En effet, en introduisant la langue agni dans l'univers linguistique français, l'écrivain révèle d'une part son identité sociale. D'autre part, il montre que le français peut être parlé autrement. De cette façon, il contribue à constituer une forme de sociolecte : une manière de parler caractéristique de certains groupes sociaux permettant au sujet parlant d'être différent de l'autre et, en même temps, complice des membres du groupe. Ainsi, la mobilité de la langue endogène dans le discours français est une stratégie qui permet à l'écrivain de montrer à la fois son appartenance à la société agni dont il est issu mais aussi de mettre en valeur « l'ivoirisme » qui est un parler particulier du français par les Ivoiriens. Dès lors, à travers l'écriture, apparaît l'appartenance réelle ou imaginaire de l'écrivain à un groupe et sa différence d'avec le reste de la société des écrivains. Le transport de la langue endogène dans le discours de langue française lui permet donc de mettre sa marque de distinction, d'estampiller son identité dans ses œuvres romanesques et de révéler certaines valeurs socioculturelles de sa communauté.

Quels effets peut-on attendre de cette mobilité discursive ?

2-2-2- Effets rhétoriques de la mobilité discursive

Toute activité d'interférence, qui consiste à introduire dans une langue un autre système, est destinée à produire un effet de discours. Ainsi, l'on peut observer que la mobilité de la langue endogène dans le discours de langue française crée d'abord un effet de focalisation et de surprise. En plus de ces effets, nous pouvons retenir : les effets de distanciation, d'ironie, d'hyperbole, d'exagération.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Dans l'extrait ci-dessous, comme si le français n'était pas suffisamment expressif pour traduire son indignation, l'écrivain marque l'instance dans sa langue :

« Dire que jadis, les élèves avaient pour leurs professeurs, véritables éveilleurs de conscience, un respect quasi religieux. Respect ! Respect ! Respecter les aînés ! Agniso ! Agniso ! Agnitiè ! N'est-ce pas l'une des grandes valeurs de l'éducation des sociétés africaines qui ont forgé des hommes africains, des rocs humains, intellectuels et spirituels ? Aonséré, courage au travail, N'guélè-Nyansapo, intelligence créatrice » P173.

Ici, Jean-Marie ADIAFFI procède par la reprise du mot déjà énoncé en français pour marquer son indignation de façon exagérée et ironique. Aussi, peut-on remarquer la transposition brutale de l'expression agni qui dérouté quelquefois le lecteur non averti et qui donne au texte sa singularité. Cette reprise du mot en langue agni crée non seulement l'effet de surprise et de focalisation, mais surtout, elle permet d'amplifier le dire. L'interférence du mot d'emprunt devient donc un élément d'amplification et d'exagération. Cela a pour effet de rendre la représentation plus vivante, de marquer l'insistance, de rendre le sentiment affectif qui habite le sujet parlant.

En général, les expressions en langue agni sont des répétitions de ce qui a été déjà dit ou va être traduit en français. L'immigration de la langue agni dans le discours de langue française permet donc à l'écrivain de donner plus de force au propos, plus d'ampleur, de dimension ou d'épaisseur à la réalité évoquée.

Par ailleurs, l'immigration de la langue endogène dans le discours romanesque peut susciter le rire quand on n'y met le ton. C'est le cas dans le passage suivant où le lexème « *argent* » est réitéré en malinké puis en agni :

« Après l'acquisition de la puissance occulte des sorciers, il reste à arracher celle du pouvoir des pouvoirs : l'argent, wari, sika kokoré ».

L'écrivain exprime ici son indignation face à un constat stupéfiant : le goût exagéré du gain facile qui conduit à la prostitution, au vol et au banditisme. De fait, le ton dédaigneux qui pourrait accompagner la reprise traduirait mieux l'ironie qui permet à l'écrivain d'évacuer sa

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

colère et son indignation en prenant de la distance. Toutes ces constructions sont donc intentionnelles pour permettre au lecteur de vivre avec le sujet parlant les mêmes décharges émotionnelles. La réussite d'un tel projet confère au texte sa beauté et sa truculence.

CONCLUSION

Au total, nous pouvons réaffirmer que tous les lexèmes endogènes : onomatopées, dénominations et constructions phrastiques qui intègrent le roman de langue française, ces lexèmes qu'on qualifie aussi d'emprunts assurent ce que nous appelons la mobilité discursive. Dans un premier temps, ils illustrent le souci de l'écrivain de rapprocher le lecteur de son environnement socioculturel. De ce point de vue, la mobilité devient une stratégie identitaire mais surtout une stratégie qui permet à l'écrivain de valoriser sa langue. En second lieu, l'immigration de la langue endogène dans le discours de langue française permet de mieux apprécier une autre dimension du phénomène linguistique lié à l'appropriation de la langue française dans un univers multilingue qui a pour conséquence : l'interférence linguistique.

On voit aussi que l'originalité de l'écriture de Jean-Marie ADIAFFI réside dans cette alchimie du verbe : un mélange des langues qui crée une rupture avec le texte romanesque classique. De plus, la migration de la langue agni dans le discours de langue française obéit-elle à une nécessité de traduire la complexité de la réalité africaine, différente selon les perspectives sous lesquelles elle est vue, selon la culture à laquelle appartient le sujet parlant.

En somme, la mobilité discursive répond à la liberté que le langage commande. Dès lors, le verbe « adiffien » s'inscrit dans cette logique. Avec un si fort pouvoir de suggestion et d'effets rhétoriques, il reste insolite et désinvolte.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

BIBLIOGRAPHIE

1 - Corpus

ADIAFFI Jean-Marie, (1980) *La carte d'identité*, CEDA, Abidjan.

ADIAFFI Jean-Marie, (2000) *Les naufragés de l'intelligence*, CEDA, Abidjan.

2 - Ouvrages

CHARAUDEAU Patrick, (1992) *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris.

ELUERD Roland, (2004, 2005) *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin, Paris

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (2009, 2012), *L'énonciation*, Armand Colin, Paris.

RECANATI François, (1981) *Les énoncés performatifs*, les éditions de minuit, Paris.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, (2005) *Grammaire méthodique du français*, 3^{ème} édition 2004, 2^{ème} tirage juin, PUF, Paris.

WAGNER Robert Léon, PINCHON Jacqueline, *Grammaire du français, classique et moderne*, (1991) Edition revue et corrigée, HACHETTE, Paris.

WEINRICH Harald, (1989), *Grammaire textuelle du français*, Editions Didier, Paris.

3 - Dictionnaires

DUBOIS Jean et Al. (2012) LAROUSSE *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.

CHARAUDEAU Patrick (2002) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions Seuil, Paris.

LE NOUVEAU PETIT ROBERT *de la langue française* (2007), Le Robert, Paris.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 22 - Décembre 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99